

## Avis adopté

Séance plénière du 16 janvier 2023

# Relever les défis de l'élevage français pour assurer sa pérennité

## Déclaration du groupe Artisanat et Professions libérales

L'élevage français est en danger. De plus en plus d'éleveurs cessent leur activité ou prévoient de le faire.

Conséquences : nos importations de viande ne cessent de progresser et chaque année la balance commerciale se dégrade un peu plus dans toutes les filières d'élevage, car si la production intérieure recule, la consommation de viande reste globalement stable. Notre souveraineté alimentaire est donc fragilisée.

Cette situation vient également compromettre les multiples apports de l'élevage pour l'entretien de nos paysages, la biodiversité, notre gastronomie et nos traditions culinaires, le tourisme, la vie économique et l'emploi de nombreux territoires.

La dynamique des importations est à la fois la conséquence et la cause des difficultés du secteur. Car nos éleveurs ne peuvent rivaliser avec les faibles coûts des produits carnés importés de pays qui n'ont pas à répondre aux normes et à la réglementation rigoureuses appliquées au niveau de l'UE. Ils sont donc écartés de nombreux marchés de l'industrie agroalimentaire et de la grande distribution, ce qui impacte leurs revenus, leur pérennité et l'attrait des nouvelles générations pour tous les secteurs de l'élevage.

C'est pourquoi, nous approuvons pleinement la nécessité de mettre fin aux importations de viande ne respectant pas les règles européennes, en rendant celles-ci opposables dans tous les accords commerciaux. C'est tout l'enjeu des « clauses miroirs » que souligne l'avis (préconisation 8).

Maintenir l'élevage en France exige par ailleurs de mobiliser les politiques publiques, pour accompagner les éleveurs dans les nombreux enjeux auxquels ils doivent faire face pour devenir plus résilients sur le plan environnemental, tout en s'assurant des débouchés économiques.

Nous saluons à ce titre l'appel à « *un grand plan national d'investissements et de transformations* » décliné au niveau territorial en lien avec les diverses parties prenantes dont l'aval de la filière de la transformation à la distribution (préconisation 7). De même, nous retenons la pertinence de créer un outil de diagnostic permettant aux nouveaux éleveurs ou repreneurs d'évaluer la viabilité de leur projet en termes de durabilité économique, sociale et environnementale ou encore d'identifier les adaptations nécessaires à prévoir sur leurs méthodes ou leurs outils de production (préconisation 4).

Enfin, l'objectif de reconquête de l'élevage exige de s'appuyer sur les consommateurs.

L'attachement des Français à l'origine géographique, est un atout pour le secteur qu'il faut valoriser. C'est pourquoi, il importe de faire respecter la réglementation sur la mention d'origine nationale des viandes, en particulier sur les produits transformés et les plats servis en restauration hors domicile qui marquent les pratiques actuelles de consommation (préconisation 11).

Les attentes écologiques des consommateurs pourront aussi être satisfaites par le futur affichage environnemental des produits alimentaires, tout en soutenant les pratiques de production les plus durables. Cet effet vertueux supposera toutefois de retenir, selon les

filières, des critères à la fois fiables et partagés avec les acteurs concernés, comme le souligne l'avis (préconisation 12).

Pour conclure, nous rappellerons les liens étroits qui unissent les artisans bouchers aux éleveurs, pour leur approvisionnement en qualité et en proximité.

Et par leur savoir-faire - permettant de valoriser la matière première de A à Z - ou encore par les informations sur les produits et les conseils de préparation donnés aux clients, les bouchers sont un vecteur de soutien incontournable pour l'élevage français.

**Le groupe Artisanat et Professions libérales a voté cet avis.**